

6 14757485

15291

**LE NOUVEAU  
SECRÉTAIRE  
DE LA COUR.  
NOUVELLE EDITION.**



LE NOUVEAU  
*SECRÉTAIRE*

DE LA COUR,

CONTENANT

UNE INSTRUCTION

POUR SE FORMER DANS LE STYLE  
ÉPISTOLAIRE;

*LE CÉRÉMONIAL DES LETTRES*  
*& les Regles de bienséances qu'il faut*  
*observer dans les Lettres que l'on écrit :*

*A V E C*

LES TITRES DONT ON QUALIFIE  
toutes sortes de Personnes ; & les Inscriptions,  
Souscriptions & Suscriptions dont le Roi & la  
Reine se servent, lorsque leurs Majestés écrivent  
aux Princes Etrangers, & aux autres Personnes  
du Royaume ; des Lettres familières sur toutes  
sortes de sujets, avec des Réponses.

*Nouvelle Edition, augmentée considérablement.*



A AMSTERDAM,

AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE

---

M. DCC. LXXIII.



## AVERTISSEMENT.



N s'est proposé de s'acquitter , dans cette Edition, de la reconnaissance qu'on doit au Public pour le favorable accueil qu'il a fait aux précédentes Editions de cet Ouvrage; on l'a mis entre les mains d'une personne qui l'a revu avec beaucoup de soin, & qui a tâché de le rendre plus utile. L'on a jugé à propos de le diviser en deux Parties, & pour une plus grande commodité, de n'en faire qu'un seul Volume. La première contient trois Traités, qui ne ressemblent que par les titres à ceux qu'on avoit publiés ci-devant.

Le premier de ces Traités est une *INSTRUCTION pour se former dans l'Art d'écrire des Lettres*, où l'on a suivi le même ordre que le célèbre LOUIS VIVES avoit gardé dans un Traité Latin du même genre: on pouvoit arranger ses idées de plusieurs manières différentes; mais



# *INSTRUCTION* POUR SE FORMER *DANS L'ART D'ÉCRIRE* *DES LETTRES.*

---

## *AVANT-PROPOS.*

**L**ES Lettres ont été inventées pour communiquer ses pensées aux personnes que l'on ne peut entretenir ; elles rapproche les absents & les rendent, pour ainsi dire, présents les uns aux autres. L'origine en est très-ancienne ; & d'abord elles furent très-simples ; on ne s'en servoit que pour rendre compte à un ami des événements publics & particuliers auxquels on croyoit qu'il s'intéressoit, ou pour lui faire connoître ses intentions, dans une affaire à laquelle il prenoit part.

Mais comme de l'utile naît ordinairement l'agréable, & que la vanité des hommes les fait user de tous les moyens qui se présentent à eux pour donner bonne idée de leur mérite, l'usage en est depuis devenu plus fréquent : on a cherché à y faire briller son esprit, à y laisser voir la facilité qu'on a de s'exprimer en termes choisis, à